



## 15<sup>ème</sup> MARCHE LYONNAISE DES FIERTÉS LGBT:

# LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME ET FSU 69 AUSSI NE VEULENT PAS TRANSIGER AVEC LE DROIT D'ASILE ET LE DROIT DE SEJOUR.

Le samedi 12 juin 2010, la Lesbian and Gay Pride de Lyon (LGP Lyon) appelle à manifester dans les rues de Lyon derrière le mot d'ordre « *Droit au séjour, droit d'asile : ne transigeons pas ! Protégeons les lesbiennes, gais, bi et trans* ».

La Fédération du Rhône de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) et la section départementale de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) soutiennent naturellement ce mot d'ordre, qui rejoint leurs mandats et leur projet de société.

La LDH et FSU, dans le Rhône, apportent leur soutien à la LGP Lyon et aux associations de défense des droits des LGBT. La LDH et la FSU ne peuvent accepter que le droit au rapprochement des couples LGBT binationaux soit ralenti ou empêché, par la suspicion, par les différences de droit existant entre PaCSés et mariés, ou par les difficultés fortes au droit au changement d'état civil pour les trans.

La LDH et la FSU réclament donc l'ouverture du mariage aux personnes homosexuelles, pour faciliter la reconnaissance du droit au séjour des LGBT étrangers ; elles souhaitent que le parcours transitionnel administratif ou médical pour les personnes trans soit accéléré et facilité, en s'appuyant sur l'expertise des trans, portée par leurs associations, plutôt que sur des préconisations « hors sol » de médecins déconnectés de la réalité des trans ; la LDH et la FSU rappellent ses engagements au président de la République, qui promettait durant sa campagne électorale de faire de la France une terre d'accueil pour toutes les personnes persécutées dans leur pays d'origine, et souligne que l'homosexualité est encore condamnée par la loi dans plus de 90 pays dans le monde, dont certains de ces pays figurent sur la liste des pays dits « sûrs » pour lesquels toute demande d'asile est quasiment impossible.

La France ne peut pas porter à l'ONU une proposition de dépénalisation internationale de l'homosexualité, et en même temps multiplier les contraintes au droit au séjour et au droit d'asile pour les LGBT. Les déclarations ne peuvent suffire : le gouvernement doit poser des actes clairs.

La LDH et la FSU soutiennent toutes les démarches de lutte contre les discriminations homophobes et transphobes, notamment en défendant une éducation progressiste qui rejette les conservatismes culturels ou mentaux et les normes hétérocentrées.

Dans ce cadre, la LDH et la FSU appellent conjointement à une réunion publique, le mercredi 16 juin prochain, contre l'école des discriminations.

**Dans le cadre de la Quinzaine des Cultures LGBT.**

**La Ligue des Droits de l'Homme – Fédération du Rhône  
et la Fédération Syndicale Unitaire – Rhône**

proposent une Réunion – Débat

**« L'école des discriminations ? »**

**mercredi 16 juin 2010  
à partir de 19 heures  
salle Jean Witowsky - Palais Bondy**

18 - 20 quai Bondy, 69005 Lyon  
(métro, arrêts « Hôtel de ville » ou « St-Jean »)

en présence de

**Françoise DUMONT**, vice-présidente de la Ligue des Droits de l'Homme  
Et **Marylène CAHOUET**, secteur « Droits et Libertés » de la FSU

Contact Presse:

**Stéphane GOMEZ**  
président fédéral de la LDH  
06-74-41-61-26

**Ligue des Droits de l'Homme – Fédération du Rhône**

5 place Bellecour, 69002 Lyon  
[ldh.rhone@gmail.com](mailto:ldh.rhone@gmail.com)  
[www.ldh-rhone.org](http://www.ldh-rhone.org)

**Fédération Syndicale Unitaire – Section départementale du Rhône**

Bourse du Travail, 205 place Guichard, 69003 Lyon  
[fsu69@fsu.fr](mailto:fsu69@fsu.fr)  
[www.fsu69.fr](http://www.fsu69.fr)